



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du jeudi 10 juillet 2025 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **26**

Date de la convocation :
3 juillet 2025

**Délibération n° DCM25-07-10P28
Aménagement – Colline de la Ramasse -
Dénomination du Mont ELISYQUE**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Jean-Marie Sabatier, *Premier Adjoint, Président de la séance,*

M. Georges Elneave, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, M. Stéphane Garcia, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, M. Jean Garcia, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Gérard Bessière, Mme Isabelle Le Goff, Mme Louise Jaber, Mme Marie Passieux, Mme Paquita Médiani, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Claudine Soulairac, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme

Procurations :

M. Gérard Bessière à M. Jean-Marie Sabatier

Mme Isabelle Le Goff à M. J-F Faustin

Mme Louise Jaber à M. Georges Elneave

Mme Marie Passieux à M. Franck Rugani

Mme Claudine Soulairac à M. Salvador Ruiz

M. Laurent Dô à M. Patrick Javourey

Rapporteur : M. Jean-Luc Barral

Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine historique, la commune de Clermont l'Hérault souhaite mettre en lumière le site antique de La Ramasse, site historique et emblématique de notre Commune.

Pour cela, un sentier de randonnée d'environ 12 km — dénommée le chemin de l'Oppidum — va être aménagé. Ce projet est mené en partenariat avec les associations le GREC, la DRALHA et le réseau d'éducation populaire CONCORDIA, connu pour ses chantiers de jeunes bénévoles.

Un promontoire remarquable, dominant l'oppidum, a particulièrement retenu l'attention. Offrant un panorama exceptionnel sur le bassin clermontais, les plaines viticoles, les anciens sites miniers et le littoral méditerranéen, ce point haut était jusqu'à présent dépourvu de nom.

C'est sur proposition du Professeur GARCIA — Président de l'INRAP, archéologue reconnu et découvreur du site — que le nom « Mont Elisyque » a été retenu.

Ce nom fait référence à ce peuple gaulois des Élisyques, premiers habitants du territoire entre le VIIe et le IVe siècle avant J.-C.

Ces pionniers ont introduit dans la région l'agriculture, la métallurgie et les premiers échanges commerciaux avec les navigateurs phéniciens et grecs. Ils seraient à l'origine de La Ramasse, berceau de la ville actuelle.

Le promontoire concerné se situe sur la parcelle cadastrée section CE n° 91, propriété de la SCI La Clermontoise. Son gérant, M. Benjamin DARNAUD, a donné son accord par courrier en date du 18 juin 2025 pour que ce nom soit attribué à ce lieu emblématique.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- de dénommer « Mont Elisyque » le promontoire dominant l'oppidum de la Ramasse, situé sur la parcelle cadastrée section CE n°91, propriété de la SCI La Clermontoise,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération

Ce point a reçu un avis favorable unanime de la commission Culture et Patrimoine réunie le 24 juin 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de dénommer « Mont Elisyque » le promontoire dominant l'oppidum de la Ramasse, situé sur la parcelle cadastrée section CE n°91, propriété de la SCI La Clermontoise,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Michaël DELTOUR

Premier Adjoint et président de séance,



Jean-Marie SABATIER